

SESSION 2010

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

**Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES
ITALIEN**

COMPOSITION EN FRANÇAIS

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Éclairez et discutez ce jugement de Ch. Boulay [in *Précis de littérature italienne*, Paris, PUF, 1982] sur la poésie de Pascoli :

« Par des décalages sémantiques, des analogies inattendues, une musicalité constante, Pascoli cherche à donner au langage un pouvoir magique de suggestion [...]. Ce spontanéisme peut séduire, mais aussi agacer car il est trop souvent élaboré et artificiel ».